



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

CONFÉRENCE

Trente-cinquième session (session extraordinaire)

Rome, 18 – 22 novembre 2008

SUITE DONNÉE À LA CONFÉRENCE DE HAUT NIVEAU SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE: CONTRIBUTION DE LA FAO À LA PRÉPARATION ET À LA MISE EN ŒUVRE DU CADRE GLOBAL D'ACTION

Introduction

1. L'aggravation de l'insécurité alimentaire chronique dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier provoquée par la flambée des prix des denrées alimentaires et des intrants en 2007 et au début 2008, a nécessité une intervention urgente, globale et coordonnée de la communauté internationale. Le 29 avril 2008, le Conseil des chefs de secrétariat (CCS) des Nations Unies a décidé de constituer une Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, sous la direction du Secrétaire général des Nations Unies, qui réunit les Chefs des institutions spécialisées, des fonds et programmes des Nations Unies, les institutions de Bretton Woods et les parties concernées du Secrétariat des Nations Unies. Le Secrétaire général a demandé au Directeur général de la FAO d'assumer les fonctions de Vice-Président de l'Équipe spéciale. Cette dernière a pour mandat de promouvoir une réponse unifiée à la crise mondiale de la sécurité alimentaire, y compris en facilitant l'élaboration d'un plan d'action prioritaire et en coordonnant sa mise en œuvre.

2. L'Équipe spéciale de haut niveau est convenue d'un Cadre global d'action, qui a été présenté par le Secrétaire général au Sommet des chefs d'État et de gouvernement du G8, en juillet 2008 à Hokkaido, et à l'Assemblée générale des Nations Unies, en septembre 2008. Le Cadre global d'action définit la position commune des membres de l'Équipe spéciale sur les actions proposées afin de: i) faire face aux menaces et saisir les opportunités liées à la hausse des prix des denrées alimentaires; ii) encourager les changements de politique afin d'éviter de futures crises; et iii) contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau national, régional et mondial.

3. La FAO a largement contribué aux travaux de l'Équipe spéciale et à la préparation du Cadre global d'action. L'Organisation a détaché un membre du personnel de direction à New York afin de coordonner les apports de la FAO avec le Groupe de travail interinstitutions

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

chargé de rédiger le Cadre global d'action. La contribution de la FAO a consisté à fournir des données et des informations, à proposer des orientations et à examiner plusieurs projets de cadre global d'action.

4. Bien que le Cadre global d'action soit un produit concerté des membres de l'Équipe spéciale, il a fait l'objet de larges consultations avec d'autres parties du système des Nations Unies, des spécialistes et des groupes de réflexion internationaux, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et les principales ONG internationales.

5. Le Cadre global d'action veut être un catalyseur pour l'action en fournissant aux gouvernements, aux institutions et organisations internationales et régionales, aux groupes de la société civile et aux ONG un ensemble de politiques et de mesures concrètes dont ils pourront s'inspirer pour donner des réponses appropriées à leurs problèmes spécifiques. L'Initiative sur la flambée des prix des denrées alimentaires, lancée par le Directeur général de la FAO en décembre 2007 pour lutter contre la hausse simultanée des prix des denrées alimentaires et des intrants agricoles, a été intégrée dans le cadre global d'action au titre des objectifs à court terme.

MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

6. La FAO joue un rôle central en facilitant la mise en œuvre des mesures du Plan global d'action visant à réaliser ses deux objectifs principaux, à savoir: i) améliorer l'accès à l'aide alimentaire et nutritionnelle et prendre des mesures immédiates pour augmenter la disponibilité des produits alimentaires; et ii) renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle à plus long terme en s'attaquant aux facteurs qui sont à l'origine des crises alimentaires. La FAO a un rôle de chef de file dans les objectifs à court et à long terme du Cadre global d'action, en ce qui concerne l'augmentation durable de la production vivrière des petits exploitants; en outre, elle contribue aux délibérations sur l'ajustement des politiques en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle et sur les problèmes émergents découlant du changement climatique et des biocarburants. La FAO joue aussi un rôle fondamental dans l'un des objectifs du Cadre global d'action, déterminant pour la planification et l'évaluation de la réalisation des objectifs à court et long terme: le renforcement des systèmes mondiaux d'information et de suivi. Il s'agit en particulier de l'information et de l'analyse concernant les marchés des produits alimentaires et agricoles aux niveaux mondial et national.

7. À la mi octobre 2008, la FAO avait mobilisé dans le cadre de l'Initiative contre la flambée des prix des denrées alimentaires, 102 millions d'USD, dont 35 millions approuvés par son Programme de coopération technique (PCT) et 67 millions d'USD provenant des donateurs (la Commission européenne, la France, le Fonds international pour le développement agricole, les Pays-Bas, l'Espagne, la Suède, le Royaume-Uni, les États-Unis, le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires des Nations Unies et la Banque mondiale. Un financement supplémentaire des donateurs pour un montant de 79 millions d'USD est dans la filière. La FAO aide quatre-vingt-quatorze pays à élaborer des mesures techniques et de politique générale pour faire face à la hausse des prix des denrées alimentaires. Une partie de ressources affectées au PCT ont été utilisées dans des projets destinés à stimuler la production vivrière des petits exploitants et à contribuer à la révision et à l'adoption de mesures destinées à accroître rapidement l'accès aux produits alimentaires ainsi que leur disponibilité.

8. Des activités de distribution d'intrants dans le cadre de projets d'urgence et du PCT sont en cours ou sont prévus dans 79 pays. Plus de la moitié des projets du PCT avaient ciblé les campagnes de semis de 2008 et devraient secourir près de 300 000 petits exploitants et les personnes qui sont à leur charge, soit plus de 1,5 million de personnes. La mise en œuvre a progressé de façon satisfaisante malgré l'étroitesse du marché des engrais, qui a parfois retardé les achats. Les intrants sont fournis, chaque fois que possible, dans le cadre de foires et de programmes de bons afin de promouvoir les marchés locaux.

9. La FAO travaille en liaison étroite avec le Fonds international de développement agricole (FIDA), le Fonds monétaire international (FMI), le Programme alimentaire mondial (PAM), la Banque mondiale, les organisations régionales, les banques de développement et les donateurs. Par exemple, la FAO a coordonné 30 missions d'évaluation conjointes interinstitutions dont l'objet était d'identifier les besoins prioritaires des pays les plus touchés à la fois par une insécurité alimentaire chronique et par la hausse des prix des denrées alimentaires et des intrants, d'élaborer des Plans d'action nationaux pour traiter ces priorités et de mobiliser d'autres fonds pour mettre en œuvre ces plans. Grâce à un financement de la Commission européenne, la FAO actualise six évaluations de pays et coordonne des évaluations conjointes rapides dans 32 autres pays. L'objectif est de valider la programmation du Mécanisme pour l'alimentation (un milliard d'euros) proposé par la Commission européenne afin de fournir une réponse rapide à la flambée des prix des denrées alimentaires dans les pays en développement, et pour lequel la FAO, le FIDA et le PAM ont élaboré conjointement, en collaboration avec les gouvernements, des propositions détaillées et intégrées d'intervention aux niveaux national et régional.

10. En Afrique, la FAO a travaillé en étroite liaison avec l'Union africaine et le Secrétariat du NEPAD, en particulier dans le cadre du Pilier n°3 du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) axé sur la sécurité alimentaire.

MESURES VISANT À RÉPONDRE AUX BESOINS IMMÉDIATS

11. Le Cadre global d'action (CGA) définit les actions visant à faire face aux besoins immédiats; il s'agit d'initiatives nouvelles ou existantes, qui doivent démarrer maintenant ou être transposées à une plus grande échelle rapidement afin d'obtenir des résultats immédiats ou à court terme pour aider les populations vulnérables.

12. L'objectif n° 1 du CGA " Améliorer l'accès à une aide alimentaire et nutritionnelle et prendre des mesures immédiates pour accroître les disponibilités alimentaires", débouche sur trois principaux Résultats auxquels la FAO contribue: i) stimulation de la production alimentaire des petits exploitants; ii) ajustement de la politique commerciale et fiscale; et iii) renforcement immédiat des systèmes mondiaux d'information et de contrôle.

13. La FAO a préparé un descriptif de programme visant à déterminer les besoins et à mobiliser des fonds pour une réponse immédiate à la hausse des prix des denrées alimentaires, principalement dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV), les petits pays insulaires en développement et les pays touchés par une crise alimentaire. Le programme présente les types de mesures que les pays doivent prendre à court terme (d'ici la prochaine campagne de semis en 2009) afin de faire face à la flambée des prix des denrées alimentaires:

- analyse des politiques, assistance technique et avis dans le domaine du commerce et des marchés de produits ainsi que des politiques;
- filets de sécurité de nature à accroître la productivité, par un meilleur accès aux intrants (soutien immédiat aux petits exploitants et acheteurs nets de produits alimentaires par la distribution directe d'intrants ou la fourniture de bons pouvant être échangés contre des intrants);
- remise en état des petites infrastructures agricoles et rurales (transposer à plus grande échelle les activités en cours par des remises d'espèces pour des denrées alimentaires ou pour rémunérer le travail réalisé sur les petits périmètres d'irrigation, les infrastructures commerciales et les routes);
- amélioration et intensification des systèmes de production (par exemple, mise au point et multiplication de semences, augmentation durable de la fertilité des sols);
- réduction des pertes de récolte et de bétail (par exemple, soutien après récolte et renforcement des systèmes vétérinaires);
- gestion des risques de catastrophes (par exemple, renforcement des systèmes de prévention existants, alerte rapide et lutte contre les maladies et les ravageurs transfrontières).

14. La FAO a aussi élaboré un *Guide pour l'action immédiate au niveau des pays*, qui analyse les différentes politiques et actions disponibles pour répondre à la crise de la sécurité alimentaire, en soulignant les avantages et les inconvénients des différentes approches et des différents instruments.

15. Outre les prix des denrées alimentaires, la situation de la sécurité alimentaire et l'impact de la hausse des prix, la FAO a suivi les mesures prises par les pays pour faire face à la crise. La FAO prépare un document sur les mesures prises par les pays pour faire face à la hausse des prix des denrées alimentaires, qui doit être présenté au Comité des produits en avril 2009.

16. Le CGA indique que des initiatives devront venir de tous les niveaux. Au niveau des pays, les gouvernements, avec le soutien des donateurs, des institutions spécialisées, du secteur privé, de la société civile et des ONG, devront prendre les mesures nécessaires pour éviter les chevauchements et identifier les lacunes, examiner les mécanismes de contrôle existants et promouvoir des systèmes efficaces de communication avec le public. La FAO, par l'intermédiaire de ses bureaux de pays et de ses bureaux sous-régionaux et régionaux, joue un rôle déterminant dans ce processus et coopère avec les organisations régionales et sous-régionales ainsi qu'avec les banques de développement pour répondre de manière coordonnée à la crise de la sécurité alimentaire.

ACTIONS VISANT À RENFORCER LA RÉSILIENCE À LONG TERME ET CONTRIBUTER À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE

17. Le CGA définit les actions prioritaires qui doivent être menées pour s'attaquer aux causes fondamentales de l'insécurité alimentaire et obtenir des résultats durables à moyen et à long termes.

18. L'objectif n° 2 du CGA: " Renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le long terme en s'attaquant aux facteurs qui sont causes de la crise alimentaire ", prévoit quatre principaux résultats auxquels la FAO contribue: i) Maintien de la croissance de la production alimentaire des petits exploitants; ii) Amélioration des marchés alimentaires internationaux; iii) Développement du consensus international sur les biocarburants; et iv) renforcement des systèmes mondiaux d'information et de contrôle.

19. La FAO prépare un descriptif de programme pour les actions à moyen et long terme visant à "renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle à long terme en s'attaquant aux facteurs qui sont à l'origine de la crise alimentaire ". Le document de programme élaborera les mesures à long terme décrites dans le CGA, en particulier dans le domaine d'intervention " Maintien de la croissance de la production alimentaire des petits exploitants ". Parallèlement, il fournira des indications sur la manière dont les orientations du CGA sont susceptibles d'être intégrées dans le développement agricole et dans les stratégies et programmes de sécurité alimentaire au niveau national. Il donnera aussi un aperçu du type d'interventions que la FAO pourrait techniquement soutenir, compte tenu de son expérience et de son savoir.

20. La FAO a élaboré des modèles pour les interventions à moyen et long terme dans le domaine de la maîtrise de l'eau, de la gestion des ressources naturelles, de la multiplication et de la certification des semences, de l'approvisionnement en engrais, de l'entreposage et d'autres activités post-récolte, de l'infrastructure rurale, de la recherche et de la vulgarisation, de la commercialisation et du renforcement institutionnel sur la base de l'expérience acquise dans le cadre du Programme de terrain de la FAO et en particulier des Programmes nationaux et régionaux pour la sécurité alimentaire. Ces modèles serviront d'orientations pour la préparation des programmes et projets à moyen et long termes lorsque les financements sont disponibles.

21. Nombre de ces interventions nécessiteront le soutien des institutions rurales, en particulier les organisations d'agriculteurs, et le renforcement des capacités afin d'assurer l'efficacité du soutien institutionnel aux petits exploitants. Le soutien technique pour renforcer les capacités, notamment des institutions rurales, est l'une des fonctions essentielles prévues dans le nouveau

Cadre stratégique. À ce titre, les modalités et les ressources permettant d'apporter ce soutien seront prises en compte lors de la préparation du Plan à moyen terme pour 2010-13 et du Programme de travail et budget 2010-2011.

22. Les informations et les analyses de la FAO concernant les marchés et la sécurité alimentaire sont une autre contribution importante au CGA. L'Organisation met en place un système plus perfectionné pour le suivi des fluctuations des prix et de leur impact au niveau local. Les hausses des prix internationaux peuvent avoir des conséquences très différentes au niveau local. Avec le PAM, la FAO évalue comment la hausse des prix affecte les groupes vulnérables. Ces mécanismes sont étudiés afin de fournir des orientations en toute connaissance de cause.

23. En ce qui concerne les biocarburants, la FAO est un partenaire actif d'initiatives internationales comme le Partenariat mondial sur les bioénergies et son Équipe spéciale sur la durabilité. De plus, la FAO lancera un processus multipartite visant à définir des principes et normes de bioénergie durable, convenus à l'échelon international, prenant en compte la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté, et s'appuyant sur les résultats de son Projet sur la bioénergie et la sécurité alimentaire. En tant qu'organisations coresponsables du groupe des énergies renouvelables au sein du Mécanisme ONU-Énergie, la FAO et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ont commencé à élaborer des directives pratiques sur la bioénergie proposant des mesures de sauvegarde susceptibles d'aider les responsables à réduire les risques que l'augmentation des investissements dans la bioénergie peut faire peser sur la sécurité alimentaire et sur l'environnement au niveaux mondial et national. La FAO travaille aussi à un cadre d'analyse de l'impact de la bioénergie sur l'environnement, un outil qui devrait aider les décideurs à comprendre et à gérer les impacts des bioénergies sur l'environnement et à une étude évaluant l'impact des initiatives de bioénergie à petite échelle (en collaboration avec le Policy Innovation Systems for Clean Energy Security – [PISCES]) sur les moyens d'existence. Parmi les autres activités pertinentes, on peut citer la publication de la *Situation de l'alimentation et de l'agriculture (SOFA) 2008 - Biocarburants: perspectives, risques et opportunités*; l'analyse du rôle des biocarburants dans les prix des denrées alimentaires, qui ressort du rapport *OCDE/FAO Perspectives agricoles 2008-2017*; et une analyse intitulée *Fuelling exclusion* (alimenter l'exclusion), réalisée en collaboration avec l'Institut international pour l'environnement et le développement traitant des rapports entre les biocarburants et les régimes fonciers.

24. Après la Conférence de haut niveau de la FAO tenue en juin, les chefs d'État et de gouvernements du G8, lors du Sommet qui s'est tenu à Hokkaido en juillet 2008, ont publié une Déclaration sur la sécurité alimentaire mondiale rappelant leur engagement à s'attaquer aux multiples aspects de la crise alimentaire mondiale. Ils ont proposé de former un partenariat mondial et un réseau de spécialistes de haut niveau de l'alimentation et de l'agriculture, dans lequel les Organisations ayant leur siège à Rome sont prêtes à jouer leur rôle. Sur demande de certains de ses membres, et conformément aux débats du Comité de la sécurité alimentaire mondiale à sa dernière session, la FAO est prête à constituer le groupe de spécialistes de haut niveau.

MOBILISATION DES RESSOURCES

25. Lors de la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale, tenue à Rome du 3 au 5 juin 2008, près de 11 milliards d'USD ont été promis par différents donateurs pour faire face à la crise mondiale de la sécurité alimentaire. Si l'on ajoute les autres annonces faites avant et après cette conférence, le total des annonces de contributions atteint 22 milliards d'USD. La FAO a envoyé sur le terrain 17 missions de haut niveau et pris des contacts à de très hauts niveaux pour faciliter la mobilisation de ces ressources pour la mise en œuvre du CGA et de l'Initiative contre la flambée des prix des denrées alimentaires. Plusieurs missions de donateurs se sont aussi rendues à la FAO pour examiner les modalités possibles de coopération. À ce jour, 10 pour cent seulement des annonces de contributions ont été concrétisées et principalement pour l'aide alimentaire d'urgence.